

La cour de France et le thermalisme spadois (de la fin du XVI^e siècle à l'aube de la Révolution française)

Geneviève Xhayet

Université de Liège, Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques

UR « Traverses » /GR « Ressources-Pouvoirs-Ideologies »

On y a vu en differens temps un duc de Névers scavoir en 1576 ; Marguerite de Valois, Reine de France & de Navarre en 1577 ; quoique la plupart prétendent avec quelque vraisemblance que cette Reine ne fut point jusqu'à Spa mais qu'elle en but les Eaux à Liège au palais du Prince ; Henri III Roi de France & de Pologne en 1585 [...] ; le Czar Pierre le Grand en 1717 ; & dans ces temps reculés, quantité d'autres Princes dont il seroit trop long de donner la liste ¹.

C'est ainsi qu'en 1762, dans ses *Nouveaux amusements des eaux de Spa*, le médecin liégeois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811) souligne le brillant du public qui, de longue date, fréquente les sources spadoises et, au sein de ce public distingue le rôle important tenu précocement par la cour de France. Son affirmation laisse pourtant une question en suspens. Pourquoi en effet prendre les eaux de Spa quand on vient de France, alors qu'existent dans ce pays nombre de stations qui ont pris leur essor au même moment que Spa et qu'aux yeux du corps médical, la vertu de leurs eaux (celles de Pougues en Nivernais notamment) passe pour équivaloir à celle des sources spadoises ? C'est à cet apparent paradoxe que notre exposé tentera d'apporter des éléments de réponse, en passant au crible le discours des médecins de cour, comme en nous intéressant aux curistes princiers et à leur manière de vivre leur traitement. Nous suivrons enfin l'évolution de la relation des curistes auliques français avec la station ardennaise, ce qui pour le XVIII^e siècle revient surtout à envisager la résonance de Spa dans la culture aristocratique française. Le corpus documentaire mis en œuvre est varié, mais de valeur inégale, fait de traités de médecine ou, pour ce qui concerne les curistes, de mentions éparées dans les mémoires, les récits de voyages ou encore les échanges de correspondance ; rien de systématique donc. On se souviendra en outre qu'il n'a pas existé de relevé des visiteurs étrangers, établi par les autorités spadoises, avant 1751².

¹ Jean-Philippe de Limbourg, *Nouveaux amusemens des eaux de Spa, ouvrage instructif et utile à ceux qui vont boire ces eaux minérales sur les lieux*, Paris-Liège, Desoer, 1763, p. 143-144. Sur ce médecin, voir Marcel Florin, Jean Kelekom, *Le monde médical liégeois avant la Révolution*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1996, I, p. 291-207.

² Voir Albin Body, *Bibliographie spadoise et des eaux minérales du pays de Liège*, Bruxelles, J. Olivier, 1875, p. 38. L'accent mis ici exclusivement sur la clientèle française des eaux de Spa est de nature à biaiser notre vision de la fréquentation de cette station qui, au XVIII^e siècle notamment, fut un haut lieu de villégiature thermique pour le public britannique.

Avant de poursuivre, il importera aussi de se souvenir de quelques particularités spadoises et des cures qui s'y pratiquent à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. Situé au cœur du massif ardennais, le site des sources est accidenté et très boisé. Les deux sources dont il sera essentiellement question sont la Sauvenièrre, jaillissant dans la forêt tandis que le Pouhon sourd au milieu du village. Les eaux de Spa sont froides. On les boit principalement pour leurs vertus purgatives, autrement dit pour leurs capacités à ouvrir les conduits de l'organisme. Elles passent surtout pour soigner diverses maladies, dont celles de la peau, des reins ou de la vessie, dont elles éliminent les calculs.

Selon Marguerite de Valois, au XVI^e siècle, Spa est un « village de trois ou quatre petites maisons »³. Nonobstant la possible exagération dans un sens ou dans l'autre, il semble bien que favorisée par le développement du thermalisme, la localité connaît alors une rapide extension. En 1619, elle est dépeinte comme un « grand et bon bourg [...] de quatre à cinq cens maisons, par diverses rues et places, et quelques unes destachées du reste et escartées ça et là, mais toutes assez bien basties et commodés pour les survenans estrangers qui y viennent de tous costez de l'Europe y boire des eaux medicinales du lieu »⁴. Sur le plan politique, Spa est en terre liégeoise. Elle se situe à une quarantaine de kilomètres de Liège, la capitale d'une petite principauté épiscopale d'Empire, elle-même coincée au milieu des Pays-Bas dépendant de la couronne de Habsbourg d'Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles, d'Autriche au XVIII^e siècle. Sur l'échiquier géopolitique du temps, la particularité de « l'Estat de Liege est [d'être] païs neutre & [qu'] on respecte fort cette neutralité », comme le rappelle dans un de ses romans, Madame de Villedieu de passage à Spa en 1667⁵.

1565-1630 : une cour de France curieuse des eaux de Spa

C'est aux alentours de 1560 que les sources de Spa sont reconnues comme curatives, tant dans la principauté de Liège, où elles suscitent l'intérêt de Gilbert Fusch, médecin de la cour épiscopale⁶, qu'à l'étranger, en Italie et en Allemagne

³ *Mémoires et autres écrits de Marguerite de Valois*, Yves Cazaux (éd.), Paris, Mercure de France, 1971, p. 114.

⁴ *Voyage de Pierre Bergeron ès Ardennes, Liege et Pays Bas en 1619*, Henri Michelant (éd.), Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1875, p. 160.

⁵ *Mémoires de la vie d'Henriette Sylvie de Molière*, dans *Œuvres de Madame de Ville-Dieu*, Paris, veuve Cl. Barbin, 1702, VII, p. 293 (voir fac-similé de l'édition, publié par le Groupe d'études du XVII^e siècle de l'université de Tours en 1977).

⁶ Gilbert Fusch, dit Lymborh, *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa*, Anvers, 1559. Voir Geneviève Xhayet, « Les premiers traités liégeois relatifs aux eaux de Spa (ca. 1560-1615), *Seizième siècle*, 2012, 8, p. 191-207 ; *ead.*, « Entre médecine et art de vivre. Prendre les eaux à Spa au XVI^e et au début du XVII^e siècle (1559-1619) », dans *Formes du savoir médical à la Renaissance*, Violaine Giacomotto-Charra, Jacqueline Vons (dir.), Pessac, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 2017, p. 217-230.

notamment. À partir des années 1570-1580, Spa fait sa grande entrée dans la littérature thermale française⁷. En 1576, Jean Le Bon, médecin du cardinal de Guise, ensuite de Henri III, en évoque les sources dans son traité sur les eaux de Plombières⁸ et, en 1584, un autre de ces praticiens de la cour de France, Jean Pidoux, incorpore les eaux de Spa au titre même de son livre sur les fontaines de Pougues⁹. Ensuite, Nicolas de La Framboisière et Jean Riolan [père] évoquent dans leurs travaux Spa et ses sources minérales, concurremment avec Pougues. Dans l'*Ars bene medendi*¹⁰, Jean Riolan énumère les pathologies soignables par ces eaux minérales, tandis que dans le *Gouvernement requis en l'usage des eaux acides de Pougues en Nivernois & Spa en Liegeois*, ultime volet de son *Gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, Nicolas de La Framboisière décrit les propriétés de l'eau et ses usages thérapeutiques avant de proposer un régime pour accompagner la cure¹¹.

Dès le milieu du XVI^e siècle, certains médecins viennent en outre à Spa. Un praticien franc-comtois, Philippe Besançon, explique y avoir procédé à l'analyse des sources, aux côtés d'un confrère liégeois, Philippe Ghérinx, et de « plusieurs autres gentilshommes & mesmes des plus celebres medecins de France qui estoient en ce lieu, tant pour leur plaisir que pour la connoissance des choses remarquables »¹². Avant cela ou à cette occasion, car notre documentation pêche par imprécision dans la chronologie, en 1565, d'autres médecins de la cour de France s'étaient aussi rendus à Spa¹³. Parmi eux apparaissent Marc Miron et Pierre Pigray,

⁷Dans sa *Bibliographie spadoise*, *op. cit.*, p. 150, Albin Body faisait d'Ambroise Paré l'un des premiers médecins de la cour de France à avoir, dès 1561, recommandé à ses patients l'usage des sources spadoises, en parallèle avec celles de Plombières (mentions aux 24^e et 26^e livres des *Oeuvres*). Mais cette affirmation se fondait manifestement sur une édition plus tardive de l'ouvrage (en l'occurrence, celle de 1585, la dernière publiée du vivant de Paré (Livre XXVI, « Des médicaments », chap. XLII, p. 1152). Je remercie Évelyne Berriot-Salvadore pour m'avoir indiqué cette référence ainsi que le fait que cette addition de 1585 concernant les eaux de Spa (aussi bien dans le livre XXIV que dans le livre XXVI) est tirée de Jean Liebault. L'édition de 1585 est en ligne sur Medic@, comme celle de 1579.

⁸Jean Le Bon, *Abbrégé de la propriété des bains de Plombières, extrait des trois livres latins de I. Le Bon Hetroropolitain, médecin du Roy et de monsieur le Cardinal de Guise*, Paris, Ch. Macé, 1576. Texte réimprimé à partir de l'édition de 1576 avec une préface et un glossaire-index par Louis Jouve, Épinal, V. Peyrou, 1869, p. 21 sq.

⁹Jean Pidoux, *Des fontaines de Pougues en Nyvernois, de leur vertu, Faculté et manière d'en user. Discours qui peut servir aux fontaines de Spa et autres acides de mesme goust. Ensemble un avertissement sur les bains chauds de Bourbon Archambault*, Paris, N. Nivelles, 1584.

¹⁰Jean Riolan, *Ars bene medendi. Per Iohannem Riolanum parisiensem medicum*, Paris, H. Perier, 1601, pp. 138, 148, 151, 175-177 et 184.

¹¹Nicolas Abraham de La Framboisière, *Gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé, avec le gouvernement requis en l'usage des eaux minerales tant pour la preservation que pour la guerison des maladies rebelles*, Paris, M. Sonnius, 1601, p. 415-440.

¹²Philippe Besançon, *Petit traité des merveilleux effets de deux admirables fontaines en la forest d'Ardenne, & le moyen d'en user à plusieurs maladies*, Paris, P. Cavellat, 1577, p. 18. L'épisode jouit par ailleurs de témoignages croisés, puisqu'il est également rapporté par Philippe Ghérinx dans sa *Description des fontaines acides de Spa ; ensemble la vertu d'icelles : & de la fontaine de fer de Tongre*, Liège, L. Strele, s.d. [1578], non paginé (chap. 2).

¹³Pierre Pigray, *Epitomé des préceptes de médecine et chirurgie avec ample déclaration des remèdes propres aux maladies*, Rouen, L. Du Mesnil, 1642, p. 765. L'affirmation est reprise par Jean le Bon, *op. cit.*,

à qui l'on doit un récit détaillé du voyage¹⁴ : « En 1565, le roi [Charles IX] envoya Monsieur Miron son premier médecin [...] à Spa et moy avec luy pour reconnoistre la Faculté des eaux acides qui se trouvent en ce lieu parce que son désir était d'en user, comme depuis il a fait... ». Les deux émissaires rencontrent d'abord à Liège les médecins « les plus fameux et renommés du pays » (probablement au moins Gilbert Fusch) auprès desquels ils souhaitent s'enquérir des « vertus et facultés » de l'eau de Spa et de la « manière d'en user », de même que de l'existence d'éventuelles contre-indications « car nous craignons plustost l'offence qu'elle eut pu faire que nous doutions du profit qu'elle pouvoit apporter ». À Spa, ils éprouvent les propriétés organoleptiques de l'eau, la goûtent, constatent son absence d'odeur. Ils la font aussi bouillir et enfin la distillent. Jean Le Bon, qui, sans prétendre y avoir personnellement participé, évoque lui aussi cette mission en Ardenne, ajoute deux noms à la liste des délégués de la cour de France : Jean Brouet, médecin du Cardinal de Bourbon et Alexis Gaudin, premier médecin de la reine Louise de Lorraine¹⁵. Il ressort de ces différents témoignages que tout un petit cénacle médical parisien, dont la composition demeure quelque peu imprécise, semble s'être rendu à Spa, afin d'étudier les vertus potentielles de cette nouvelle médication.

Avec ses enjeux thérapeutiques, cette mission montre en effet la cour de France comme un milieu réceptif à la nouveauté en sciences et ouvert à l'innovation thérapeutique. Faute en outre d'une littérature à laquelle se raccrocher, les médecins se forgent une opinion fondée sur l'enquête personnelle et dégagée d'un savoir qui ne serait que transmis, ou selon les mots de Jean le Bon, comme Miron qui « s'est transporté à Spa, propre et tout expres pour ne croire par la foy d'autruy ce qu'il en faut croire, mais par la sienne mesme et propre creance »¹⁶.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle et jusqu'à la fin des années 1630, l'intérêt éprouvé par le monde médical curial pour les sources médicinales spadoises trouve écho auprès de sa patientèle. Aux noms mentionnés par Jean-Philippe de Limbourg, quelques autres peuvent être ajoutés : ceux des souverains Charles IX, évoqué par Pierre Pigray, ou au début du siècle suivant, ceux de Henri IV et de Marie de Médicis. Dans ses *Mémoires*, Maximilien de Béthune, duc de Sully, assure en effet qu'ils ont pris les eaux de Pougues et de Spa¹⁷. Dans ses *Commentaires de l'Etat de la religion et republique*, Pierre de La Place évoque, à

p. 72-73. Sur Alexis Gaudin voir la notice de Jacqueline Vons dans *Le monde médical à la cour de France*. Base de données biographique publiée en ligne sur Cour de France.fr : <http://cour-de-france/rubrique437.html> (consulté le 11 janvier 2018).

¹⁴ Pierre Pigray, *Épitome des preceptes de medecine et chirurgie*, op. cit., p. 725-726.

¹⁵ Jean Le Bon, op. cit., p. 72-73.

¹⁶ *Ibid.*, p. 72.

¹⁷ *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, Londres, sn, 1747, V, p. 200. Cité dans J. Tous-saint, *Bibliographie spadoise. Essai de mise à jour et de correction de la bibliographie spadoise d'Albin Body I. 1541-1784*, mémoire inédit (déposé à la Bibliothèque communale de Spa), Liège, 1970, p. 22-23.

propos de l'année 1560, le départ pour les « bains d'Aspac au Liège » d'un émissaire de Charles de Marillac, archevêque de Vienne, auprès de Jacqueline de Longwy, duchesse de Montpensier (vers 1520-1561)¹⁸. Le *gouvernement sur l'usage des eaux acides* de Nicolas de La Framboisière est dédié à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers et comtesse de Rethel. Enfin, dans ses *Fontaines de Spa* publiées en 1616, le médecin liégeois Henri de Heer, compte parmi ses patientes « l'illustrissime Princesse Damoiselle Henriette de Rohan » qui but les eaux sur son conseil et en sa présence¹⁹. Sans doute Henriette de Rohan est-elle venue à Spa, puisque par gratitude, elle souhaita témoigner du succès de sa cure sur un tableau affiché à la Sauvenière. D'autres patients au contraire préféraient que la boisson leur fût livrée à Paris ou ailleurs. Entre 1580 et 1630 environ, la correspondance échangée entre les duchesses de La Trémoille et de Bouillon atteste de cette pratique²⁰. Quelques décennies plus tard, il en va de même de la reine Marie-Thérèse qui reçoit ses bouteilles d'eau thermale à Versailles²¹.

Pour répondre à cette demande, le monde médical s'était d'ailleurs rapidement intéressé aux moyens de transporter l'eau sur de longues distances, en lui conservant intactes ses « forces et ses vertus », et sans que les bouteilles se brisent. Nicolas de La Framboisière explique ainsi qu'en 1598, il a commandé à Spa 48 bouteilles d'eau de la source du Pouhon pour l'épouse du gouverneur de la ville de Rocroi, soignée pour des maux de reins, ainsi que douze bouteilles d'eau de la Sauvenière, qu'il voulait tester : « Mais, précise-t-il, je trouvai celles du Pouhon toutes pleines d'eau forte et piquante & l'eau de la Sauvenière n'avoit plus de force ny autre goût que de l'eau commune, et diminuée de l'équivalent d'un verre »²². Pourtant les bouteilles étaient bouchées de manière optimale. Avant lui d'autres praticiens avaient de même abordé le problème. C'est le cas notamment de Giovanni-Baptista Ardencurt, médecin et alchimiste à la cour du prince-évêque de Liège Ernest de Bavière. Ce praticien prétendait avoir envoyé de l'eau de Spa en France à différents princes, dont le duc de Nevers, à la suite de sa cure spadoise, et

¹⁸ Pierre de La Place, « Commentaires de l'estat de la religion et république sous les rois Henry et François seconds et Charles neufviesme », dans *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France avec notices biographiques*, éd. Buchon, Paris, A. Desrez, 1836, p. 71-72.

¹⁹ Henri de Heer dans *Les fontaines de Spa décrites premierement en latin soubz le titre de Spadacrene* (Liège, A. de Coerswarem, 1616, n.p., chap. 11) mentionne Henriette de Rohan dite « la Bossue » (1577-1624).

²⁰ « Lettres choisies de la duchesse de Bouillon à la duchesse de la Trémoille (1598-1628) », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 1874, pp. 118-119 et 256-257.

²¹ Samuel Du Clos, *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France faites à l'Académie royale des sciences en l'année 1670 et 1671*, Paris, Imprimerie royale, 1675, p. 166-171.

²² Nicolas A. de La Framboisière, *op. cit.*, p. 429. À quoi Henri de Heer répond que la perte de qualité comme d'une partie de la quantité de l'eau durant le transport ne sont dus qu'à un défaut de fermeture des bouteilles par la Framboisière (Henri de Heer *op. cit.*, chap. 5). Sur les questions de la mise en bouteilles et du transport des eaux minérales, voir Alexandre Lunel, *La maison médicale du roi, XVI^e-XVIII^e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, p. 197-198.

résolu la délicate question du transport en procurant à ses clients une poudre constituée des extraits minéraux issus de la distillation de l'eau²³.

Pourquoi prendre les eaux ?

Si le discours des médecins est relativement précis sur les bienfaits potentiels des sources, ce qui motive les patients à se rendre aux eaux est parfois plus difficile à discerner. Dans le dialogue imaginé par Philippe Besançon entre un médecin adepte du thermalisme spadois et ses patients en partance pour la ville d'eaux, ceux-ci se plaignent de maux diffus²⁴. Une affection cutanée sert de prétexte au voyage de Marguerite de Navarre. La correspondance des duchesses de la Trémoille et de Bouillon n'évoque qu'une fois la souffrance, en l'occurrence des « chaleurs et des maux de reins²⁵ ». Plus clairement exprimé par les deux parentes est leur souhait de se rencontrer et de se revoir²⁶, à l'occasion de ces cures, vécues ainsi collectivement et dans la convivialité. Lorsqu'il est question d'un voyage à Spa, celui-ci est ordinairement aussi effectué en groupe, en couple, ou encore en famille, escorté d'une suite comprenant souvent le médecin personnel du curiste²⁷, ainsi que d'autres serviteurs²⁸. C'est dans un tel contexte, en compagnie du seigneur de Blérancourt et de son épouse ainsi que de l'abbé de Saint-Martin de Laon que s'inscrit le périple vers Spa relaté par Pierre Bergeron dans son *Voyage es Ardenne*. Sur place, le groupe sympathise avec d'autres « seigneurs, gentilhommes et dames de France »²⁹.

De tous ces voyages vers la ville d'eau liégeoise, le plus fameux est sans conteste celui de Marguerite de Valois, en 1577. Évoqué par quelques témoins, tels Brantôme³⁰ ou le médecin Ardencurt mentionné plus haut, il a surtout été relaté dans le détail par la reine de Navarre elle-même³¹. On en rappellera ici

²³ Bibliothèque vaticane, fonds Urbino : G.-B. Ardencurt *Si domanda informazione delle proprietà e particolarità che seguitano l'acqua di Spaa*, p. 3-6. La reproduction du texte et sa traduction en français sont conservés à la Bibliothèque communale de Spa, fonds Albin Body. Voir aussi Jean Toussaint, *Bibliographie spadoise I. 1541-1784, Essai de mise à jour (...) de la Bibliographie spadoise d'Albin Body*, mémoire inédit, 1970, p. 11 (disponible à la Bibliothèque communale de Spa). Sur Ardencurt, *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Geneviève Xhayet, Robert Halleux (dir.), Turnhout, Brepols, 2011, p. 64-65.

²⁴ Philippe Besançon, *op. cit.*, p. 5-17.

²⁵ « Lettres choisies de la duchesse de Bouillon », *op. cit.*, p. 357.

²⁶ *Ibid.* p. 119, 256, 319, 357.

²⁷ Comme le confirme Henri de Heer dans les *Fontaines de Spa*, chap. IX : « Je n'ordonne des medecines aux Princes & grands seigneurs, lesquels pour la plupart ont un Medecin domestique, ou meinent quelque bon Docteur de Liege avec eux ».

²⁸ Tel, en 1775, ce chasseur de M. de Genlis qui trouve à la source spadoise du Tonnelet (inutilisée par les médecins du XVI^e siècle) un remède à la gale dont il est atteint, voir André Henrard, « Les bains du Tonnelet », *Histoire et archéologie spadoises*, 19, septembre 1979, p. 115.

²⁹ Pierre Bergeron, *op. cit.*, p. 171.

³⁰ *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, éd. Lalanne, Paris, vve J. Renouard, 1873, VII, p. 173-174, « Rodomontades espagnoles ».

³¹ Marguerite de Valois, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 95-128.

quelques faits saillants. Officiellement, la résolution d'entreprendre le voyage découle d'une poussée d'érysipèle chez l'une des proches de Marguerite, Philippe de Montespèdon, princesse de La Roche-sur-Yon (1505-1578). Les vrais motifs sont politiques. La reine de Navarre doit s'éloigner de la cour et de son frère Henri III, ouvertement en guerre contre Henri de Navarre, son époux. En sous-main, la souveraine projette aussi d'aller soutenir, aux Pays-Bas en révolte contre Philippe II d'Espagne, les prétentions de son autre frère, François duc d'Anjou et d'Alençon, à une investiture royale. Marguerite part en grand équipage, avec la princesse de la Roche-sur-Yon, leurs Maisons respectives : dames d'honneur, gentilshommes, membres du clergé, et divers serviteurs. Le tout forme un imposant cortège de trois litières pour la reine et ses principales suivantes, dix filles et dames à cheval avec leurs gouvernantes, six carrosses ou chariots pour le reste de l'escorte (semble-t-il essentiellement féminine). Ponctué de rencontres diplomatiques avec des partisans potentiels de François d'Anjou, le voyage se termine, non à Spa, mais à Liège, où Marguerite séjourne durant un mois et demi. Comme elle s'est aussi découvert de l'érysipèle au bras, elle prend sur place les eaux médicinales qu'on lui apporte de Spa, chaque nuit, tout en se « pourmenant » dans les jardins du palais épiscopal, son lieu de résidence.

Six ans plus tard, après Marguerite de Valois, Henri III vient à son tour prendre les eaux spadoises aux abords des territoires espagnols. Son séjour à Mézières, où le liquide lui est quotidiennement apporté par convoi, éveille la vigilance des officiers du roi Philippe II ainsi que le rapporte Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas, dans un courrier adressé à ce souverain :

Pour fin, Sire, je ne veulx laisser l'advertir comme que le Roy de France est venu jusques à Mazières, pour illeq prendre de l'eau de Spa ; aiant le gouverneur de ladicte ville faict entendre ce que dessus au Conte de Berlaymont, à telle fin que ne fut faict quelque empeschement aux muletz de relay ordonnez pour porter de nuit ladicte eue, et que a esté accordé ; et m'a semblé convenir d'envoyer ledict Berlaymont à visiter ledict Roy approchant si près ès pays, et pour à dire vray assentir et de sa disposition et de ce qui passoit par là. Il se disoit aussi que les Roynes y debviont venir, mais je n'en ay aultre certitude³².

Au XVI^e siècle, dans le contexte des guerres de religion, les déplacements de la cour aux eaux de Spa se chargent ainsi d'un indéniable caractère politique. Venir en cure constitue le prétexte idéal pour s'aventurer sans trop de risques dans des zones sensibles, les traverser ou seulement rôder à leurs abords.

³² *Correspondance du cardinal de Granvelle*, éd. Charles Piot, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1893, X, p. 543-545 (lettre d'Alexandre Farnèse à Philippe II, Liège, 21 juin 1583).

De la cure à la villégiature cultivée

Tant pour les médecins auliques que pour les curistes, la période de vif attrait pour le thermalisme spadois couvre une cinquantaine d'années, de part et d'autre de l'an 1600. Plus tard dans le XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, les témoignages médicaux se font plus rares et se concentrent sur l'analyse chimique des eaux. En 1674, Samuel Du Clos, médecin et membre de l'Académie royale des sciences, incorpore à son *Observation sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France* une analyse de quatre bouteilles d'eau de Spa, apportées en France pour la reine Marie-Thérèse³³. Un siècle plus tard, en 1777, Joseph Raulin, inspecteur général des eaux minérales du royaume et des maisons de santé de Paris, agit de même à l'occasion de ses *Parallèles des eaux minérales d'Allemagne*, dans lequel il s'efforce de trouver des sources françaises équivalentes ou supérieures par leurs propriétés à celles d'Allemagne. À son estime, les fontaines de Châteldon en Auvergne évincent celles de Spa, sur le plan de la conservation de leurs principes :

... d'ailleurs les eaux de Chateldon peuvent être transportées & conservées pendant au moins une année entière sans perdre leurs vertus ; propriété que n'ont pas les eaux de Spa, si l'on excepte celles de la fontaine du Pouhon, qui ne la conserve que faiblement³⁴.

Parallèlement, au XVIII^e siècle, les mentions de membres de la famille royale et de la grande noblesse de France à Spa sont peu nombreuses. Pour l'année 1784, Albin Body cite néanmoins le comte d'Artois, futur Charles X³⁵, et trois ans plus tard la duchesse d'Orléans, ainsi que ses enfants, Louis-Philippe et Adélaïde, parmi les curistes³⁶. La station ardennaise n'en reste pas moins prisée par la haute société française. Un détour par Spa s'est ainsi imposé aux mauristes Martène et Durand, en route vers Liège, en 1718-1719³⁷. Un poème de circonstance anonyme, daté de 1766 adressé aux *Dames qui prennent les eaux de Spa*, compte parmi ses dédicataires la marquise de Gouy, suivante des Filles de France, ou comme il est dit dans ce texte « Dame des Dames de France »³⁸. Madame de Genlis fréquente aussi les eaux de Spa vers cette même époque³⁹. Dans un autre registre, en 1781, une pièce en vers intitulée la *Nymphé de Spa* a pour dédicataire l'Abbé Raynal

³³ Samuel Du Clos, *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France faites à l'Académie royale des sciences en l'année 1670 et 1671*, Paris, Imprimerie royale, 1675, p. 166-171 (analyse l'eau de Spa). Sur l'organisation d'une police des eaux minérales et thermales, voir Alexandre Lunel, *op. cit.*, p. 192-200.

³⁴ Joseph Raulin, *Parallèle des eaux minérales d'Allemagne que l'on transporte en France et de celles de la même nature qui sourdent dans le royaume...*, Paris, Imprimerie nationale, 1777, p. VI-VII.

³⁵ Albin Body, *Bibliographie spadoise*, *op. cit.*, p. 38, 62.

³⁶ *Ibid.*, p. 62.

³⁷ Edmond Martène, Ursin Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, Montalant, 1724, p. 172.

³⁸ La pièce manuscrite est conservée à la Bibliothèque communale de Spa, fonds Albin Body.

³⁹ Albin Body, *Annette et Lubin, la légende et l'histoire*, Bruxelles, Ch. Vanderauwera, 1872, pp. 28, 30.

(1713-1796), venu cette année en Ardenne pour y prendre les eaux⁴⁰. En août 1789, Pierre-Nicolas Bassenge (1758-1811), l'auteur de la pièce, s'affirmera comme l'une des figures de proue de la Révolution liégeoise.

C'est donc plutôt sur le plan culturel que l'attrait de la cour et de la noblesse de France pour Spa se concentre. Madame de Villedieu, consacre ainsi un roman sentimental à *Mlle de Tournon*, une suivante de Marguerite de Valois qui décéda dans des circonstances romanesques pendant le voyage à Spa⁴¹. La ville est aussi le théâtre d'un épisode des *Mémoires de la vie d'Henriette Sylvie de Molière*, dû à cette même auteure⁴². *L'Aveugle de Spa*, une pièce de Madame de Genlis, est représenté dans la ville d'eaux en 1789⁴³. Plus intéressante est sans doute l'histoire d'*Annette et Lubin*. Fondée sur des faits réels et placée dans un contexte spadois, l'histoire de ce jeune couple de paysans fait la part belle à l'innocence des mœurs, au bonheur simple et à la vie bucolique, autant de poncifs littéraires appréciés de la cour, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Son retentissement s'avère important dans la capitale française. À la suite de Jean-François Marmontel, lui-même curiste à Spa en 1767, plusieurs auteurs s'emparent du thème, et le portent à la scène⁴⁴. Dans la ville d'eaux, l'attrait de la France reste vif. Exemple parmi d'autres, le fonds Albin Body conserve la brochure d'une comédie en un acte intitulée *la Parisienne aux eaux de Spa ou l'heureux déguisement*, dont l'intrigue située « à Spa dans une maison à côté du pouhon », s'inscrit dans la veine des farces mettant en scène des médecins⁴⁵.

On peut conclure de cette enquête que l'intérêt de la cour de France pour les eaux de Spa s'inscrit dans une fourchette chronologique précise : des années 1560 aux alentours de 1620. Il est le fait de la royauté (derniers Valois et Henri IV), ainsi que des lignages princiers (branches des lignages de Nevers ou de Guise notamment), sans que l'on puisse, en l'état de la documentation, évoquer une quelconque « inféodation » du thermalisme spadois à l'une ou l'autre de ces familles. Il répond à un besoin thérapeutique mais, dans le contexte des guerres de religions, il se charge aussi d'une forte connotation politique. Plus tard, au XVIII^e siècle surtout, ces caractères s'estompent et l'attrait de Spa devient principalement festif et culturel. Au milieu du XVI^e siècle, le mérite d'avoir attiré l'attention sur les eaux de Spa était revenu à un médecin germanique, installé à la cour épiscopale de Liège, Gilbert Fusch dit Lymborh. Si la « découverte » de ces sources et leur mise en valeur requéraient une connaissance intime du pays, que seul un résident proche

⁴⁰ Guillaume Thomas Raynal, *La Nymphé de Spa*, Liège, N. Bassenge aîné, 1782.

⁴¹ Voir Jean Toussaint, *op. cit.*, p. 38.

⁴² *Œuvres* de Madame de Ville-Dieu, *op. cit.*, VII, p. 294, 296, 299.

⁴³ Madame de Genlis, *L'Aveugle de Spa*, slnd, (Bibliothèque communale, fonds Albin Body, FB2009/353).

⁴⁴ Sur l'histoire (et la légende) d'Annette et Lubin, voir l'ouvrage d'Albin Body, cité ci-dessus note 39.

⁴⁵ *La Parisienne aux eaux de Spa, ou l'Heureux déguisement*, Paris, Compagnie des libraires associés, 1767.

pouvait avoir, le vif et précoce intérêt manifesté par la cour de France a sans doute été déterminant dans l'essor de ces fontaines, en leur conférant une notoriété internationale, certainement hors de portée des Liégeois laissés à leurs seules forces. Si ces constats concernent surtout le passé spadois, le récit du démarrage de la station ardennaise éclaire aussi l'histoire de la cour de France (les médecins comme les princes et plus largement les grandes familles du royaume) et de l'innovation médicale dont cette dernière est le théâtre.

Spa est le cadre et le prétexte à de nouveaux comportements sur le plan thérapeutique sans doute, mais aussi sur celui de la sociabilité. Comme on le sait, l'histoire du thermalisme renvoie aussi à celle du tourisme⁴⁶. L'histoire des relations de la cour de France et des eaux de Spa serait-elle sans nuage ? Pas vraiment. Quitte ainsi à émousser l'enthousiasme manifesté par Jean Philippe de Limbourg à l'entame de ces pages, les eaux de Spa n'ont jamais fait l'unanimité en France. Dès 1580, des doutes existaient quant à leur efficacité. Le théologien espagnol Jean Maldonnat, qui avait accompagné à Spa un membre du lignage de Nevers, estimait que « ny M. de Nevers ny lui n'en estoit[e]nt devenus guieres plus sains⁴⁷ ». Cette déception confiée à Montaigne, en partance pour les stations thermales italiennes, aura dissuadé peut-être le philosophe de l'utilité d'un détour par le pays de Liège. Des médecins français stigmatisaient des usages spadois, comme celui consistant à prendre les eaux à deux reprises dans la journée (au lieu de s'en tenir à la prise à jeun du matin), ou de boire l'eau minérale comme s'il s'agissait d'eau commune⁴⁸. Enfin, la concurrence grondait. En 1576, Jean Le Bon, affirmait que « lesdicts bains de Plommieres ne nuisent en rien et ne sont pernicieux comme ceux de Spa⁴⁹ ».

Quant au mot de la fin, il sera laissé à Jean Pidoux, avec une charge résolument politique et l'expression sans détour d'une « préférence nationale » :

Les eaux de Pougues sont pareilles à celles de Spa. Ce nous sera grand honte & dommage d'aller chercher à grande peine, frais & danger en un país loingtain

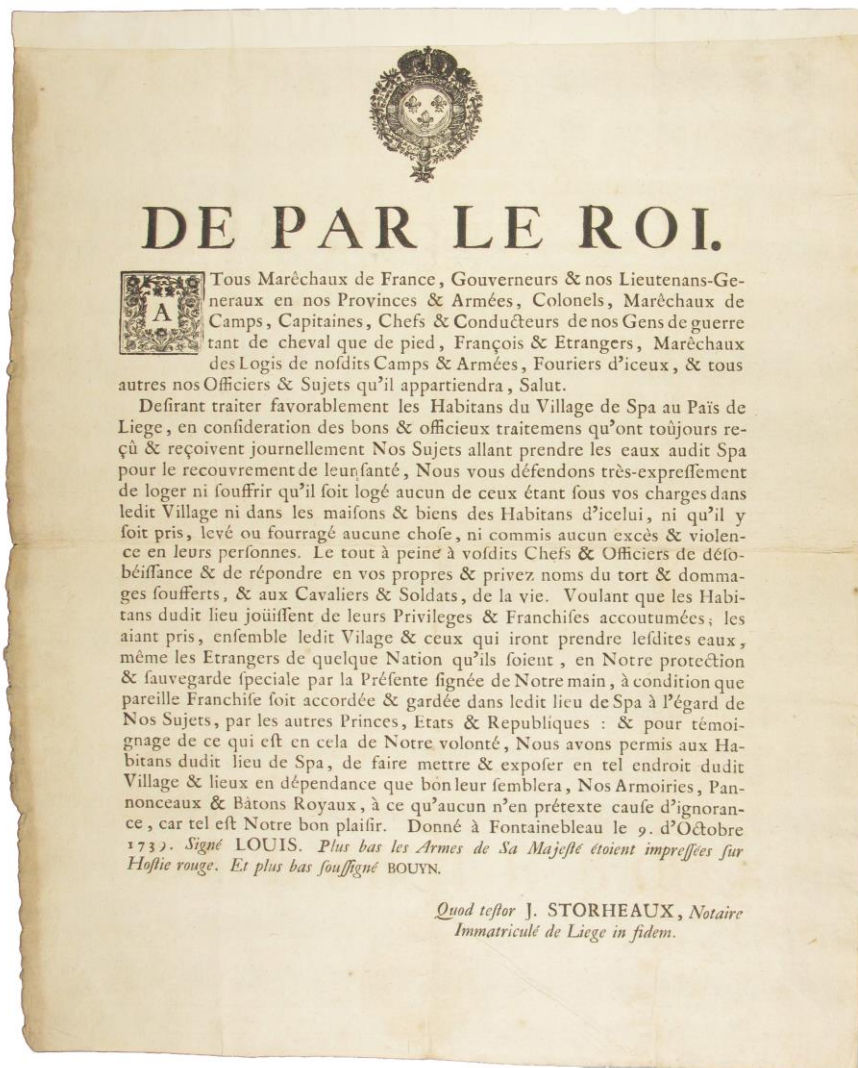
⁴⁶ On rappellera par exemple, sur ce point, les actes du 117^e congrès national du CTHS (Clermont-Ferrand, 1992), *Villes d'eaux. Histoire du thermalisme*, Paris, éditions du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, 1994 ; en particulier les contributions de Catherine Gouédo-Thomas « Le thermalisme médiéval de Flamenca à Michel de Montaigne », p. 11-23, et Jacqueline Boucher, « Voyages et cures thermales dans la haute société française à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », *op. cit.*, p. 41-53. Voir aussi *Séjourner au bain, le thermalisme entre médecine et société (XIV^e-XVI^e siècle)*, Didier Boisseuil, Marilyn Nicoud (dir.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2011.

⁴⁷ Michel de Montaigne, *Journal du voyage en Italie*, Philippe Desan (éd.), Paris, Société des textes français modernes, 2014 (avec reproduction en fac-similé de l'édition de 1774), p. 151-153 (9-11 du fac-similé).

⁴⁸ Jacques Cousinot, *Discours au roy touchant la nature, vertus, effects et usage de l'eau minerale de Forges*, Paris, J. Libert, 1631, p. 27. Voir Jacqueline Vons, « Jacques Cousinot, médecin du roi et le discours sur les eaux minérales de Forges (1631) », dans *Le salut par les eaux et les herbes*, R. Gorris-Camos (dir.), Vérone, Cierre Grafica, 2012, p. 167-185.

⁴⁹ Jean Le Bon, *op. cit.*, p. 21.

sterile, sauvage et ennemy ce que nous avons au meilleur de nous avec tant de commoditez pres de bonnes villes en un pais fertile & abondant de toutes choses requises à la vie humaine⁵⁰.



Placard de 1739.
(Coll. Fonds Body – Spa).

⁵⁰ Jean Pidoux, *op. cit.*, n.p., chap. intitulé : « Si les eaux de Pouques sont pareilles à celles de Spa ».